PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par le maire Monsieur Raymond Morin et tenue le 27 avril 2021, à 16h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS: Monsieur Raymond Morin, Maire

Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance du conseil du 27 avril est à huis clos avec les membres du Conseil et la Directrice générale, suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19 afin d'assurer la sécurité de toutes les citoyennes et citoyens de Déléage.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 16 h 29.

2021-04-CMD135 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Morin appuyé de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1 LÉGISLATION
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Entente de jugement Autorisation de signature
- 2 VARIA

3 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Guy et appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin, et résolu de lever la présente séance extraordinaire à 16 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-CMD136 ENTENTE DE JUGEMENT – AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyée de la conseillère Louise Charlebois et résolu,

ATTENDU la résolution 2021-04-CMD106 adoptée le 6 avril 2021;

ATTENDU le pourvoi en contrôle judiciaire introduit en lien par le maire dans le dossier judiciaire # 565-17-000005-211 en lien avec cette résolution;

ATTENDU qu'une entente a été conclue entre les parties de façon à mettre un terme à ce processus judiciaire;

ATTENDU que cette entente a été entérinée par la Cour supérieure;

PAR CONSÉQUENT, le conseil autorise la directrice générale à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de Déléage.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si des membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2021-04-CMD137 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Michel Guy et appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin, et résolu de lever la présente séance extraordinaire à 16 h 30.

Adoptée à l'unanimité.
Joanne Poulin Directrice générale et secrétaire-trésorière